

# Lettre à nos frères prêtres

N° 26 - septembre 2005

Lettre trimestrielle de liaison  
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

## UN NOUVEAU PAPE

En la personne du cardinal Ratzinger, un nouveau pape a été donné à l'Eglise. Au-delà des réactions humaines engendrées par l'événement – joie pour beaucoup ou déception pour les autres, espoirs sans doute mais peut-être aussi désillusions – la première attitude profonde qui pour notre part nous habite est un regard de FOI. Oui, à travers cet homme dans l'exercice de ses fonctions voulues par Dieu, l'âme catholique reconnaît le Vicaire du Christ. Regard de foi, donc, en l'incardination de l'Eglise, mais aussi en la divinité de son institution.

Toute foi vive ne peut que se doubler d'ESPERANCE. Et celle-ci est d'autant plus inébranlable qu'elle est fondée sur les promesses mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Eglise – “*Les portes ne prévaudront point contre elle*” (Mt 16, 18) – plus fortes même que les éventuelles chutes personnelles de Pierre – “*Retire-toi de moi, car tu n'as pas l'intelligence des choses de Dieu, tu n'as que des pensées humaines*” (Mt 16, 23). Incarnée, l'Espérance chrétienne devient aussi espoir humain, bien que ce dernier soit pour sa part plus aléatoire. Le nôtre n'en est pas pour autant inexistant lorsqu'il s'agit de Benoît XVI. Après quarante ans de crise profonde au sein de l'Eglise, son regard pénétrant comme son langage sans fard peuvent être un atout précieux pour l'Eglise. Pourtant, en sa dimension humaine, notre espoir n'en reste pas moins limité : s'il semble que le cardinal Ratzinger soit fort averti de l'état dramatique de la liturgie, on sait aussi son attache inconditionnelle au concile Vatican II, attache qui hélas vient d'autant limiter la complétude de ses analyses. Mais tout cela est l'aspect humain des choses, et n'en atténue pas pour autant notre espérance surnaturelle. L'Eglise dont le cardinal Ratzinger reconnaissait qu'elle prenait “l'eau de toutes parts” (chemin de croix de vendredi saint) a besoin de renouer avec sa Tradition oubliée, et nous sommes persuadés que le Ciel lui accordera cette grâce.

Pour l'heure, c'est surtout la CHARITE filiale que nous voulons exercer à l'endroit de notre pasteur suprême. Notre prière quotidiennement l'accompagne, afin qu'en ces pé-

### *Editorial*

- p. 1 – Un nouveau pape, par M. l'abbé R. de Cacqueray.

### *L'année de l'Eucharistie*

- p. 6 – Vers une réhabilitation du rite tridentin de la Messe ? enquête chez les cardinaux.
- p. 8 – La messe de saint Pie V : un rite ni interdit, ni abrogé, interview du cardinal Medina Estévez.
- p. 10 – La communion eucharistique, témoignage éclatant de la tendresse de Dieu pour nous, par saint Jean Chrysostome

### *Mais aussi*

- p. 2 – Spiritualité sacerdotale : Benoît XVI au clergé de Rome.
- p. 2 – Communiqué de presse pour l'élection de Benoît XVI, par Mgr Fellay.
- p. 4 – Le journal *La Croix* est-il encore catholique ? à propos d'un hors-série sur la fonction du Pape.

riodes aussi troublées que difficiles pour l'Église, l'Esprit-Saint lui communique toujours plus ses grâces de lumière ainsi que la force aux décisions salutaires. Car finalement, qu'attend-on d'un pape, sinon que, sous l'action de ce même Esprit, il agisse en tout comme vicaire du Bon Pasteur, de Celui qui pour l'homme s'est fait Voie, Vérité et Vie ?

**Abbé Régis de CACQUERAY**

## **ELECTION DE BENOIT XVI**

Communiqué de presse  
de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Menzingen, le 19 avril 2005

S. Exc. Mgr Bernard Fellay  
Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Au nom de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur Général, salue l'accession du Cardinal Joseph Ratzinger au Souverain Pontificat. Il y voit une lueur d'espérance de sortir de la profonde crise qui secoue l'Église catholique, crise dont certains aspects ont été soulevés par l'ancien Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, et tout récemment dans sa prédication du Chemin de Croix pour le Vendredi Saint.

Monseigneur Fellay implore Notre Seigneur Jésus-Christ, Tête du Corps Mystique, afin que la Tradition bimillénaire de l'Église, oubliée et mise à mal au cours des quarante dernières années, retrouve enfin sa place durant ce Pontificat, et que la Sainte Messe traditionnelle soit rétablie sans restrictions dans tous ses droits.

Le Supérieur général assure enfin le Successeur de Pierre, Benoît XVI, de ses prières et de celles de toute la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dans la tâche considérable qui l'attend pour la restauration de toutes choses dans le Christ.

## **SPIRITUALITE SACERDOTALE**

Extraits de la rencontre de Benoît XVI avec le clergé de Rome

*Le vendredi 13 mai, le pape Benoît XVI adressait dans la Basilique Saint-Jean-de-Latran son premier discours aux prêtres et diacres de Rome : tout un programme sacerdotal pour chacun d'entre nous !*

[...] *Les causes du "désert spirituel" qui frappe l'humanité de notre époque et qui, en conséquence, minent également l'Église qui vit dans cette humanité, restent bien présentes. Comment ne pas craindre que celles-ci puissent menacer également la vie des prêtres ?*

*Il est donc indispensable de retourner toujours à nouveau à la racine de notre sacerdoce. Cette racine, comme nous le savons bien, est unique : Jésus-Christ Seigneur. C'est Lui que le Père a envoyé, c'est Lui la pierre d'angle [...] Mais ce Jésus n'a rien qui lui appartienne de fa-*

çon personnelle, tout est entièrement du Père et pour le Père. C'est pourquoi Il dit que sa doctrine n'est pas à lui, mais à celui qui l'a envoyé (Jn 7, 16) : le Fils seul ne peut rien faire (Jn 5, 19). Chers amis, telle est également la véritable nature de notre sacerdoce. En réalité, tout ce qui est constitutif de notre ministère ne peut être le produit de nos capacités personnelles. Cela vaut pour l'administration des sacrements, mais vaut également pour le service de la parole : nous sommes envoyés non pour nous annoncer nous-mêmes, ou nos opinions personnelles, mais pour annoncer le mystère du Christ et, en Lui, la mesure du véritable humanisme [...] La parole suivante de Jésus est donc également valable pour nous : "Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé" (Jn 7, 16).

Chers prêtres de Rome, le Seigneur nous appelle amis, Il fait de nous ses amis, Il s'en remet à nous, Il nous confie son corps dans l'Eucharistie, Il nous confie son Eglise. Et alors nous devons véritablement être ses amis,

**« Le Seigneur fait de nous ses amis, Il s'en remet à nous, Il nous confie son corps dans l'Eucharistie, Il nous confie son Eglise. »**

faites ce que je vous commande" (Jn 15, 14). Que cela soit notre intention commune : faire, tous ensemble, sa sainte volonté, dans laquelle se trouve notre liberté et notre joie [...]

Dans le mystère eucharistique le Christ se redonne constamment et, précisément dans l'Eucharistie, nous apprenons l'amour du Christ et donc l'amour pour l'Eglise. Je répète donc avec vous, chers frères dans le sacerdoce, les inoubliables paroles de Jean-Paul II : "La Messe est de façon absolue le centre de ma vie et de chacune de mes journées" (Discours du 27 octobre 1995). Cela devrait être une parole dont chacun de nous peut dire qu'elle est sienne : la Messe est de façon abso-

lue le centre de ma vie et de chacune de mes journées. De la même façon, l'obéissance au Christ, qui corrige la désobéissance d'Adam, se concrétise dans l'obéissance ecclésiale, qui pour le prêtre est, dans la pratique quotidienne, tout d'abord obéissance à son évêque. Dans l'Eglise l'obéissance n'est cependant pas quelque chose de formel ; c'est l'obéissance à celui qui est, à son tour, obéissant et qui personnifie le Christ obéissant [...]

Comme l'écrit l'Apôtre Paul, "Dieu... nous a confié le ministère de la réconciliation... Nous sommes donc en ambassade pour le Christ ; c'est comme si Dieu exhortait par nous. Nous vous en supplions au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu" (2 Co 5, 18-20). Ainsi saint Paul décrit notre mission de prêtres. C'est pourquoi, dans l'homélie qui a précédé le conclave, j'ai parlé d'une "sainte inquiétude" qui doit nous animer, l'inquiétude d'apporter à tous le don de la foi, d'offrir à tous ce salut qui, seul, demeure pour l'éternité [...] Chers frères prêtres de Rome, le Christ ressuscité nous appelle à être ses té-

moins et nous donne la force de son Esprit, pour l'être vraiment. Il est donc nécessaire d'être avec

**« Etre avec Lui et être disponible à la mission. Les deux choses vont de pair. Il est donc essentiel d'être avec Lui. »**

Lui [...] Etre avec Lui et être disponible à la mission. Les deux choses vont de pair et ce n'est qu'en étant avec Lui que nous sommes également et toujours en mouvement avec l'Evangile vers les autres. Il est donc essentiel d'être avec Lui ; ainsi l'inquiétude s'anime et nous devenons capables d'apporter la force et la joie de la foi aux autres, de rendre témoignage à travers toute notre vie et non seulement avec quelques mots.

Les paroles suivantes de l'Apôtre Paul sont valables pour nous : "Annoncer l'Evangile en effet n'est pas pour moi un titre de gloire ; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile !... Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, afin de gagner le plus grand nombre... Je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver à tout prix quel-

ques-uns" (1 Co 9, 16, 22). Ces paroles qui sont l'autoportrait de l'apôtre nous donnent également le portrait de chaque prêtre. Cette façon de "se faire tout à tous" s'exprime dans la proximité quotidienne, dans l'attention à l'égard de chaque personne et famille [...]

Naturellement une telle proximité et un tel dévouement comportent pour chacun de vous, et de nous, un coût personnel, représentent du temps, des soucis, une dépense d'énergie. Je connais votre fatigue quotidienne et je veux vous remercier, de la part du Seigneur. Mais je voudrais également vous aider à ne pas céder à cette fatigue. Pour pouvoir résister, et

même grandir, en tant que personnes et que prêtres, il est tout d'abord fondamental qu'il y ait une communion intime avec le Christ, dont la nourriture était de faire la volonté du Père : tout ce que nous faisons, nous le faisons en communion avec Lui et nous retrouvons toujours ainsi l'unité de notre vie face à tant de distractions favorisées par les différentes activités de chaque jour. Du Seigneur Jésus-Christ, qui s'est sacrifié lui-même pour faire la volonté du Père, nous apprenons en outre l'art de l'ascèse sacerdotale, qui aujourd'hui aussi est nécessaire : celle-ci ne doit pas être placée à côté de l'action pastorale, comme un poids supplémentaire qui rend notre journée encore plus difficile. Au contraire, dans

l'action même nous devons apprendre à nous dépasser, à quitter et à donner notre vie. Mais pour que tout cela se produise réellement en nous, pour que notre action soit réellement dans le même temps notre ascèse et notre manière de nous donner, pour que tout cela ne demeure pas seulement un désir, nous avons sans aucun doute besoin de moments pour retremper nos énergies, même physiques, et surtout pour prier et méditer, en retournant dans notre intériorité et en trouvant le Seigneur en nous. C'est pourquoi le temps pour demeurer en la présence de Dieu dans la prière est une véritable priorité pastorale, ce n'est pas un à-côté du travail pastoral, demeurer face au Seigneur est une priorité pastorale, en dernière analyse la plus importante [...]. »

## Le journal *La Croix* est-il encore catholique ?

A l'occasion de la mort de Jean-Paul II, Le journal *La Croix* envoyait en supplément de son numéro quotidien un numéro spécial de sa revue pour enfants, *Grain de Soleil*. La bande dessinée de quelques pages retraçant la vie du pape défunt y était précédée d'un mini-dossier, reproduit ci-dessous, décrivant le rôle du pape dans l'Eglise.

L'affirmation selon laquelle « le pape est un évêque parmi les autres, il ne peut rien faire sans les autres » est directement contraire à la foi catholique. Quelles mesures ont été prises contre les responsables de tels propos ? Quoiqu'il en soit, aucun lecteur n'a reçu de rectificatif. Le refus de la romanité n'est peut-être pas forcément là où on le croirait...

**Dossier**

### Qu'est-ce qu'un pape ?

**Le pape c'est...  
le successeur de saint Pierre**

Jésus a choisi Pierre pour lui confier la communauté des chrétiens. Depuis, les papes continuent le travail de Pierre.

L'apôtre Pierre s'appelait encore Simon le jour où il affirma à Jésus qu'il croyait vraiment en lui. Alors Jésus lui dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Cela veut dire que Jésus choisissait de s'appuyer sur Simon pour bâtir la grande famille des chrétiens, l'Eglise. A partir de ce jour, Simon s'est appelé Pierre.

**Le pape c'est...  
un « bon berger » pour son peuple**

Le pape veille à ce que les catholiques du monde restent unis.

Un berger prend soin de ses brebis et leur dit où il faut aller. Un autre mot pour dire « berger », c'est un dit souvent que le pape est le catholiques du monde. Mais on peut le pape à un père de famille : il veille à ce qu'il ait sa place.

**Le pape est le premier parmi les évêques**

*Le pape n'est pas le roi de l'Eglise ! En fait, tous les évêques ensemble sont responsables de l'Eglise. Le pape est un évêque au milieu des autres. Il ne peut rien faire sans les autres. Mais il guide les autres évêques. A cette place-là, il est un signe : en l'écoutant, les catholiques du monde entier reconnaissent qu'ils sont unis et qu'ils partagent tous la même foi.*

**Les évêques et la mission des apôtres**

Au premier siècle, les apôtres de Jésus sont partis à travers le monde pour parler de lui partout. Ils ont créé des communautés de chrétiens et ils en étaient les responsables. Peu à peu, ils se sont choisis des successeurs pour les remplacer à la tête des communautés : les « évêques ». Les apôtres ont donné l'Esprit Saint aux évêques en étendant les mains sur eux. Ce geste s'est transmis d'un évêque à l'autre depuis les apôtres jusqu'à aujourd'hui.

**Le pape est le premier parmi les évêques**

Le pape n'est pas le roi de l'Eglise ! En fait, tous les évêques ensemble sont responsables de l'Eglise. Le pape est un évêque au milieu des autres. Il ne peut rien faire sans les autres. Mais il guide les autres évêques. A cette place-là, il est un signe : en l'écoutant, les catholiques du monde entier reconnaissent qu'ils sont unis et qu'ils partagent tous la même foi.

## RENCONTRES ROMAINES

### *Benoît XVI reçoit Mgr Fellay à Castel-Gandolfo*

Sans doute l'avez-vous appris par le biais de la presse nationale. En cette fin d'été, le 29 août exactement, S. Exc. Mgr Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, rencontra officiellement le pape Benoît XVI en sa résidence d'été de Castel Gandolfo. Le cardinal Castrillon Hoyos d'une part et M. l'abbé Schmidberger d'autre part (1<sup>er</sup> assistant de la Fraternité Saint Pie X) étaient également présents à l'entrevue. Longtemps tenue discrète, cette rencontre avait été sollicitée par Mgr Fellay peu après l'élection du nouveau pape. Quoi de plus normal que de venir ainsi s'agenouiller devant le nouveau vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur terre ?

Bien évidemment, cette visite dépassait le cadre d'une rencontre protocolaire entre un Supérieur de congrégation et un pape nouvellement élu. Sa durée de 35 minutes (au lieu des 15 habituelles) montre d'ailleurs l'intérêt réel que Benoît XVI porte aux problèmes que soulève l'existence de la Fraternité Saint-Pie X. Si, de part et d'autre (cf. communiqués en page 8) on pouvait noter un réel désir de les résoudre, la tâche ne pouvait en incomber à une première rencontre. Celle-ci eut plutôt pour but de les circonscrire, dans un climat de grand amour pour l'Eglise. En ce sens, un pas réel semble avoir été fait, pas dont il importe à chacun d'entre nous de prendre toute la mesure.

Il est tout d'abord certain que, contrairement à ce dont la rumeur voudrait nous affubler, nous ne sommes pas de ceux "qui ne reconnaissent pas le pape". Loin de nous une telle pensée ! Exemples disciplinaires à l'appui, notre Supérieur général a au contraire tenté de montrer combien nous respectons les prérogatives pontificales, ce dont Benoît XVI, au sortir de l'entrevue, semble être convaincu. Opposer simplement "Ecône" à "Rome" relèverait donc de la pure caricature, et serait n'y rien comprendre aux enjeux.

Le problème est en fait beaucoup plus complexe. Si tous savent qu'il se situe au niveau du concile Vatican II et de certaines réformes (notamment liturgiques) qui en sont issues, il reste néanmoins à en déterminer exactement les termes. Ils pourraient être les suivants : être catholique aujourd'hui exige-t-il d'admettre sans nuances Vatican II ? Ou, au contraire, le rejet de telle ou telle des thèses conciliaires implique-t-il automa-

#### *Communiqué de l'agence de presse du Vatican à l'issue de l'entrevue*

« Le Saint Père Benoît XVI a reçu ce matin, au palais apostolique de Castel Gandolfo, le supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, Mgr Bernard Fellay, qui en avait fait la demande. Le Pape était accompagné de S.E. le cardinal Dario Castrillon Hoyos, président de la conférence épiscopale Ecclesia Dei.

« La rencontre s'est déroulée dans un climat d'amour pour l'Eglise et de désir d'arriver à la pleine communion. Bien conscients des difficultés, ils ont manifesté la volonté de procéder par étapes et dans des délais raisonnables. »

#### *Communiqué de Mgr Fellay à l'issue de l'entrevue*

« La rencontre a duré environ 35 minutes, elle s'est déroulée dans un climat serein.

« L'audience a été l'occasion pour la Fraternité de manifester qu'elle a toujours été attachée – et qu'elle le sera toujours – au saint Siège, à la Rome éternelle.

« Nous avons abordé les difficultés sérieuses, déjà connues, dans un esprit de grand amour pour l'Eglise. Nous sommes arrivés à un consensus sur le fait de procéder par étapes dans la résolution des problèmes.

« La Fraternité Saint-Pie X prie afin que le Saint Père puisse trouver la force de mettre fin à la crise de l'Eglise en "restaurant toutes choses dans le Christ". »

tiquement la perte de la catholicité ? La divergence des réponses à cette question résume tout le différend existant aujourd'hui entre la Fraternité Saint-Pie X et cette entité quelque peu vaporeuse que Mgr Benelli appelait "l'Eglise conciliaire" (entendez : ceux qui ont fait du Concile un super-dogme). D'une part, Mgr Lefebvre estime de son droit, mais qui plus est de son devoir, de rejeter certaines thèses ou orientations issues du Concile, car contraires à la Tradition, exprimée entre autre par le magistériel antécédent ; quant à eux, Paul VI puis Jean-Paul II posent comme condition à la reconnaissance de la Fraternité Saint-Pie X la pleine adhésion de cette dernière à l'enseignement de Vatican II. Telle est l'apparente impasse, dont la résolution sera sans doute l'objet d'échanges doctrinaux qui, c'est à espérer, donneront suite à cette entrevue. Ces conversations, faites dans un commun amour de l'Eglise, constitueraient alors l'une de ces étapes mentionnées tant par le Pape que par notre Supérieur Général pour la régularisation de la situation.

## VERS UNE REHABILITATION DU RITE TRIDENTIN DE LA MESSE ?

*enquête chez les  
cardinaux*

*Réforme de la réforme de Paul VI, libéralisation du missel tridentin, messe célébrée publiquement par le pape dans le rite dit de saint Pie V, document en préparation... : depuis quelques années, les bruits vont bon train indiquant qu'à Rome, on se pose chaque jour davantage ce qu'il est désormais convenu d'appeler le problème de la réforme liturgique. De plus en plus ouvertement, on se demande si la messe dite de saint Pie V n'aurait pas son rôle à jouer...*

L'élection du **cardinal Ratzinger** au souverain pontificat n'aura pas été pour apaiser les bruits, loin s'en faut. A peine Benoît XVI était-il sur le siège de Pierre que déjà, les observateurs pronostiquaient la place importante que le problème liturgique occuperait au cours de ce pontificat. Outre l'intérêt évident que le cardinal Ratzinger avait toujours porté à la liturgie, tous avaient à la mémoire les jugements sans fards que l'ancien Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi avait portés à maintes reprises. Il n'hésitait pas, comme devant la conférence épiscopale du Chili par exemple (13 juillet 1988) à dénoncer les déviations graves que connaissait la liturgie : « *Après le Concile, beaucoup ont élevé consciemment la "désacralisation" au niveau d'un programme, en expliquant que le Nouveau Testament avait aboli le culte du Temple : le voile du Temple qui s'est déchiré au moment de la mort du Christ sur la croix signifie – selon certains – la fin du sacré (...)* Poussé par ces raisonnements, on a abandonné les ornements sacrés ; on a dépouillé les églises le plus qu'on a pu de la splendeur qui rappelle le sacré ; et l'on a réduit la liturgie au langage et aux gestes de la vie ordinaires, au moyen de saluts, de signes communs d'amitié et de choses semblables. » Devant les trop nombreux fruits amers qui suivirent la réforme liturgique, ses propos savaient par moments être crus : « *La réforme liturgique, dans sa réalisation concrète s'est éloignée toujours davantage de son origine. Le résultat n'a pas été une réanimation, mais une dévastation. A la place de la liturgie, fruit d'un développement continu, on a mis une liturgie fabriquée. On est sorti du processus vivant de croissance et de devenir pour entrer dans la fabrication. On n'a plus voulu continuer le devenir, maturation organique du vivant à travers les siècles, et on l'a remplacé, à la manière de la production technique, par une fabrication, un produit banal de l'instant.* » (Revue Theologisches, XX, fév. 90, p. 103).

De tels jugements émanant d'un prince de l'Eglise si en vue lui valurent d'être classé par certains parmi les "ultra-conservateurs". C'était oublier qu'un tel constat était partagé par beaucoup.

Ainsi, le **cardinal George Basil Hume**, en son discours posthume (Doc. Catho. n° 2211 du 03/10/99, p. 846) : « *J'aurais voulu partager avec d'autres une inquiétude concernant la foi de notre peuple dans la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. La communion dans la main, le déplacement du Saint-Sacrement du maître-autel, l'absence de génuflexion ont, d'après mon expérience, affaibli le respect et la dévotion dus à un si grand sacrement. Les gestes extérieurs expriment une disposition intérieure et, en même temps, contribuent à favoriser l'attitude adéquate.* » En prononçant ces mots, l'ancien archevêque de Westminster posait la véritable équation que nul ne pouvait ignorer plus longtemps : la publication d'un nouveau missel en 1969 n'avait pas été une simple modification de gestes. Parce que la Lex orandi est aussi la Lex credendi, la réforme liturgique entraînait, vu son ampleur, un risque réel de modification dans la foi des fidèles.

Ce risque, un autre prince de l'Eglise, français celui-ci, l'avait diagnostiqué quelques vingt ans auparavant. C'était le **cardinal Garonne**, dans la préface qu'il donnait au livre de J.C. Didier, Histoire de la présence réelle (CLD, Esprit et Vie, 1978, p. 7). Quoique longue, la page mérite d'être citée : « *Que l'Eucharistie se trouve aujourd'hui comme jamais depuis des siècles livrée au péril d'entreprises téméraires, c'est hélas un fait peu discutable : l'expérience nous montre que les libertés de pensée apparaissent inévitablement là où se prennent d'autres libertés dans le domaine de l'action liturgique et de la pratique sacramentelle. Depuis des siècles, et plus précisément depuis le concile de Trente, la célébration eucharistique constituait un sanctuaire inviolable à l'abri duquel la foi s'exerçait librement, une créativité authentique se développait – celle qui a engendré tant d'aspects du culte eucharistique. On devait craindre que des modifications apportées à l'édifice séculaire, menées sans assez de mesure ou de patiente préparation, poussées jusqu'au cœur du Mystère, n'exposent l'Eglise à de graves aventures. Les aventures, nous les avons éprouvées déjà, plus que sous la forme de simples menaces. Elles se sont produites, comme il fallait s'y attendre, sur les points les plus délicats de la foi eucharistique : la réalité du Sacrifice remis aux mains de l'Eglise, la réalité d'une présence que le Mystère appelait loin de la compromettre [...] On ne porte pas impunément la main sur ce qui est le fruit d'une tradition plus forte que toutes nos spéculations.* »

**« On ne porte pas impunément  
la main sur ce qui est le fruit  
d'une tradition plus forte que  
toutes nos spéculations »**

Près de trente ans n'auront pas suffi à redresser cette foi eucharistique ébranlée, voire détruite chez certains. A seul titre d'exemple, prenons le cas douloureux du diocèse de Salzbourg. A la mi-octobre 2000, son archevêque, Mgr Eder, suspend le curé Peter Hausberger du service de messe pour avoir « célébré une eucharistie commune avec un pasteur méthodiste ». Mgr Eder a fait lire en chaire une lettre dans toutes les paroisses, dans laquelle il déclare que 90 % des catholiques pratiquants ne savent plus ce qu'est la Messe. Et l'archevêque n'hésite pas à ajouter : « Nous, les bergers engagés pour le Seigneur, avons mal rempli nos obligations, nous sommes devenus peu pressés. Nous autres évêques, nous nous sommes trop peu souciés de nos troupeaux, nous avons laissé pénétrer les loups affamés... Au catéchisme les vérités eucharistiques sont transmises avec des déficits graves. Oui, les bergers sont devenus coupables, le sel est devenu fade, il sera bientôt écrasé ». D'où l'insistance papale, au cours de ces dernières années, pour raviver la foi eucharistique. Comment ne pas lire dans l'encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, comme en cette année de l'Eucharistie, une tentative réelle de redresser ce qui était déviant, de raviver ce qui était défaillant ?

Mais on ne pallie des effets mauvais qu'en remontant à leurs causes. Aussi ne suffit-il pas de redire la foi eucharistique, encore faut-il se poser en toute vérité le problème de la réforme liturgique et trouver les moyens d'y remédier. Or, c'est précisément cette démarche qui est en cours. D'une part, les effets dévastateurs de la réforme liturgique ne relèvent plus du sujet tabou, et on n'hésite plus d'autre part à trouver dans le missel dit de saint Pie V un véritable remède. Citons par exemple le **cardinal Alfons Stickler**, dans une préface qu'il écrivait en novembre 2004 : « *Membre de commissions préparatoires et expert en liturgie au II<sup>ème</sup> Concile du Vatican, j'ai moi-même vécu*

## UN RITE NI INTERDIT, NI ABROGE

**Cardinal Jorge A. Medina Estévez**

*(interview donnée à L'homme nouveau  
n°1343 du 04/04/05)*

*Éminence, lorsque vous célébrez la messe selon le rite de saint Pie V, demandez-vous la permission ?*

**Cardinal Jorge A. Médina Estévez :** Non, je ne demande pas la permission, d'une part parce que je crois que le rite de saint Pie V n'a jamais été supprimé canoniquement, et d'autre part parce que je suis membre de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*. À ce titre, j'estime que la célébration du saint sacrifice de la messe dans le rite de saint Pie V fait partie de mes responsabilités. Mais je le répète : on doit prendre comme point de départ en ce domaine qu'il n'est pas possible de prouver que le rite de saint Pie V a été abrogé du point de vue juridique.

*Certes, mais depuis que la possibilité d'une autorisation pour la messe tridentine a été étudiée, deux principes, comme vous le savez bien, ont été posés : 1°) Il est impossible, théologiquement et canoniquement, d'affirmer que cette messe est interdite ; 2°) Mais sa célébration ne doit pas troubler la pastorale des diocèses et des paroisses. Or, les indults de 1984 et 1988 évoquent surtout ce second principe.*

**Card. J.M.E. :** Il y a, bien sûr, dans l'Église un principe de bon ordre à respecter, selon lequel il faut une certaine unité, mais il ne faudrait pas exagérer en ce sens, de telle sorte que l'unité devienne totale uniformité. D'ailleurs, vous le savez, dans le cadre de la célébration du missel du pape Paul VI, il y a des différences de paroisse à paroisse. Je ne vois donc pas qu'il y ait une difficulté considérable de ce côté-là. Dans un souci de bon ordre, on pourrait peut-être établir, par exemple, que la célébration de la sainte messe selon l'ancien rite - disons plutôt selon la forme ancienne du rite romain se déroule dans certaines églises et non dans toutes les paroisses. Mais il faut répondre de manière large et généreuse à la sensibilité des fidèles qui le désirent. Et il me semblerait bon de célébrer parfois dans la forme ancienne dans des communautés qui suivent ordinairement le rite du pape Paul VI.

*(Suite page 9)*

*de très près les profonds bouleversements qui ont suivi la réforme liturgique. Le décret Sacrosanctum Concilium suggérait une réforme comme on l'entend au sein de l'Église catholique, et non un bouleversement accompagné d'une fabrication hâtive de nouveaux rituels. Ces innovations ouvraient beaucoup trop grande la voie à ceux qui, peut-être sans le vouloir consciemment, feront entrer, comme l'a dit notre pape Paul VI, les "fumées de Satan" dans l'Église. Les résultats de la réforme sont jugés dévastateurs par beaucoup aujourd'hui. Ce fut le mérite des cardinaux Ottaviani et Bacci <sup>(1)</sup> de découvrir très vite que la modification des rites aboutissait à un changement fondamental de la doctrine. Heureusement, la messe romaine latine dite de saint Pie V n'a jamais été interdite : les prêtres et fidèles peuvent toujours y puiser la source de la *lex orandi* et ainsi vivre fidèlement la *lex credendi*. »*

Donc, proposer dans un premier temps la Messe dite de saint Pie V comme un repère. Tel a toujours été, selon son propre témoignage, le désir du **cardinal Joseph Ratzinger** : « Personnellement, j'ai été dès le début pour la liberté de continuer à user de l'ancien Missel [...] ce qui était jusqu'en 69 la liturgie de l'Église, la chose la plus sacrée pour nous tous, ne peut pas devenir après 69 – avec un positivisme incroyable – la chose la plus inacceptable. Si nous voulons être crédibles, il est absolument nécessaire de reconnaître que ce qui était fondamental avant 69, le demeure après aussi [...] En observant les développements de l'application du nouveau Missel, j'ai trouvé très tôt une seconde raison : l'ancien Missel est un point de référence. Cela me semble pour tous très important que, par sa présence, ce Missel de l'Église donne un critère de référence et devienne un refuge pour des fidèles qui, dans

(1) - Les cardinaux Ottaviani et Bacci furent les deux signataires d'un document intitulé *Bref examen critique du Nouvel Ordo Missæ*, mettant en évidence les carences doctrinales du missel réformé par Paul VI. Ce document fut rédigé avec les encouragements de Mgr Lefebvre, puis rendu public en 1969. Ouvrage disponible auprès du secrétariat de la *Lettre à nos frères prêtres*. (11,5 € franco de port).



leur paroisse, ne trouvent plus une liturgie célébrée réellement selon les textes autorisés par l'Église. » (Congrès autour de la question liturgique, Fontgombault 2001, p. 177).

D'où la proposition avancée par le **cardinal Jorge A. Medina Estévez**, dans une interview dont nous donnons ci-contre un extrait : « Il me semblerait bon de célébrer parfois dans la forme ancienne dans des communautés qui suivent ordinairement le rite du pape Paul VI. » Et le cardinal de rapporter les fruits personnels qu'il retire de la célébration selon le missel tridentin : « Personnellement, lorsque je célèbre dans la forme ancienne du rite romain, qui a été d'ailleurs celui dans lequel j'ai reçu l'ordination sacerdotale, j'éprouve une grande émotion, surtout en disant les prières de l'offertoire, parce que ces prières soulignent, comme le font aussi les prières que l'on dit vers la fin de la messe, son caractère sacrificiel. La dimension sacrificielle de la célébration eucharistique en est un élément essentiel, et pas seulement dans l'ancienne forme du rite romain, mais bien pour la doctrine catholique tout court, récemment réaffirmée par le Saint-Père Jean-Paul II, dans *Ecclesia de Eucharistia*. »

Pour nous, simples prêtres, ces déclarations ne sont pas sans importance. Avec insistance, elles rappellent que jamais n'a été interdit le missel dit de saint Pie V – en fait beaucoup plus ancien, puisque ce pape s'est contenté de le purifier des ajouts des deux siècles précédents ! « La messe romaine latine dite de saint Pie V n'a jamais été interdite : les prêtres et fidèles peuvent toujours y puiser la source de la *Lex orandi* et ainsi vivre fidèlement la *Lex credendi* », disait le cardinal Stickler ; « Le vénérable rite de saint Pie V, qui a été le rite de l'Église latine pendant des siècles, n'est pas interdit, ni abrogé », appuie le cardinal Medina Estévez. C'est donc que personne, fût-il évêque, ne peut nous interdire la célébration au moins privée de la messe selon le rite antique de l'Église ; c'est également qu'aucune permission ne nous est pour cela nécessaire, puisque ce rite n'est en rien interdit.

*Les cardinaux interrogés (tous en 1982, 8 sur 9 en 1986) étaient en effet d'avis que la messe tridentine n'a jamais été interdite. On voulait intégrer la déclaration dans un vaste document. Certains ont imaginé une célébration publique par le Pape de la messe de saint Pie V, d'autres, une « annexe Saint-Pie V » dans la dernière édition typique du missel de Paul VI, d'autres, une simple réponse donnée par la Commission d'interprétation des textes.*

**Card. J.M.E.** : Vous savez, lorsqu'on veut résoudre un problème, on trouve toujours la manière d'y parvenir. Le droit canon est assez souple et fournit de larges possibilités pour résoudre les problèmes pastoraux. Au sujet de l'opportunité d'un document, d'un fait posé ou d'une réponse officielle, cela relève d'un choix prudentiel. Le choix dépendra du jugement pratique de celui qui, de droit, devra se prononcer, et ce dernier devra prendre sa décision en évaluant les avantages et les inconvénients de chacune des solutions possibles, qu'il devra considérer avec prudence et en même temps avec largeur de vue.

*Le cardinal Castrillón a déclaré : « Cette messe a droit de cité ». Vous-même avez écrit en substance à Una Voce de Florence : « La troisième édition typique du missel de Paul VI ne contient aucune clause d'abrogation du rite ancien, et cette absence est voulue ». N'est-ce pas une autre voie, celle du constat par des autorités ?*

**Card. J.M.E.** : Oui, on peut dire que c'est la déclaration par des faits. Il serait tout de même bon qu'il y ait aussi une réponse donnée par un organisme compétent. Et cette réponse devrait éclairer les deux points : dire tout d'abord que le vénérable rite de saint Pie V, qui a été le rite de l'Église latine pendant des siècles, n'est pas interdit, ni abrogé ; et préciser d'autre part que, pour ne pas créer de confusion, ni troubler les sensibilités, ce rite pourrait être célébré dans des endroits définis, églises, paroisses, églises placées sous la responsabilité d'un recteur, aumôneries, comme on voudra, ou bien, comme aux États-Unis et au Canada, dans des paroisses personnelles. En tout cas, il faut reconnaître aussi que l'on peut déplorer assez souvent des abus dans la célébration de la sainte Eucharistie, et, comme vous le savez, ceux-ci ont été récemment signalés par la Congrégation pour le Culte divin. Or, ce qui trouble le bon ordre ecclésial, ce sont bien, en particulier, ces abus.

La seule réserve jusque là posée ne concernait que la célébration *publique* selon ce rite. Sous prétexte d'unité pastorale au sein du diocèse, les évêques ou conférences épiscopales se sont octroyés la possibilité d'interdire la célébration *publique* selon ce rite. Sans juger ici la légitimité d'une telle mesure, on notera simplement l'appréciation du cardinal en la matière : le bon ordre ecclésial est bien davantage troublé par les abus liturgiques de tous ordres plutôt que par la messe tridentine...

Il n'en reste pas moins que l'unité liturgique demeure un but à atteindre. La solution pour cela serait peut-être celle esquissée par le **cardinal Ratzinger**, dans une lettre qu'il adressait, le 23 juin 2003 au théologien allemand Heinz Lothar Barth : « *Le rite romain de l'avenir devrait être un seul rite, célébré en latin ou en langue populaire, basé entièrement dans la tradition du rite ancien. Il pourrait intégrer quelques nouveaux éléments qui ont fait leurs preuves, quelques préfaces, des lectures plus larges - plus de choix qu'avant, mais pas trop - une "Oratio fidelium", c'est-à-dire une litanie de prières d'intercessions après l'Oremus, avant l'offertoire, où est sa place primitive.* »

## ANNEE DE L'EUCCHARISTIE

La communion eucharistique,  
 “témoignage éclatant de la tendresse de Dieu pour nous”

*un texte de saint Jean Chrysostome*

*Dans le cadre de l'année de l'Eucharistie, nous reproduisons ci-après deux textes, tirés des homélies de saint Jean Chrysostome sur les évangiles. Puissent ces lignes raviver notre foi eucharistique et enflammer notre piété lors de la communion.*

« *Nous sommes un même corps, dit l'Apôtre, membres formés de sa chair et de ses os* » (Eph. 5, 3). Que les initiés [aux saints mystères, c'est-à-dire les baptisés, ndlr] prêtent une docile attention à nos paroles présentes. Pour que ce ne soit pas l'amour seul qui opère cette transformation, pour qu'elle soit un fait véritable, unissons-nous à cette chair divine [l'Eucharistie, ndlr]. L'union mystique a lieu par cette nourriture qu'il nous a donnée, témoignage éclatant de sa tendresse pour nous. C'est pour cela qu'il a voulu s'unir à notre nature, faire de nous tous son propre corps, nous identifier avec lui comme le corps l'est avec la tête. Il y a là le signe de l'amour le plus ardent. Job laisse entrevoir cette pensée quand il dit de ses serviteurs qu'ils l'aimaient au point qu'ils eussent désiré s'assimiler sa chair par la manducation. Expriment donc l'excès de leur amour, ils s'écriaient : « *Qui nous donnera de nous rassasier de sa chair ?* » (Job 31, 31). C'est ce

que le Christ a fait dans la réalité des choses, et pour mieux gagner notre cœur, et pour nous ouvrir complètement le sien ; il ne s'est pas contenté de s'offrir à la vue de ceux qui l'aiment, il s'est mis entre leurs mains, dans leur bouche, sous leurs dents, mêlant sa substance à leur substance, donnant pleine satisfaction à tout désir.

« Au sortir de cette table, soyons donc comme des lions respirant le feu, devenus un objet de terreur pour le diable lui-même, parce que nous aurons l'idée de ce qu'est notre tête et de l'amour qu'il nous a témoigné. C'est comme s'Il nous disait : “Les parents font souvent nourrir leurs enfants par des étrangers ; je nourris les miens de ma propre chair, je deviens leur nourriture ; car je veux tous vous ennoblir, vous donner le gage des plus magnifiques espérances. Celui qui se livre à vous dans cette vie, que ne fera-t-il pas dans la vie future ? J'ai voulu devenir votre frère, avoir à cause de vous la même chair et le même sang que vous. Eh bien, je vous rends

cette chair et ce sang par lesquels je suis rentré dans votre famille”. Ce sang ravive en nous la fleur de l’image royale, il donne à notre âme une incompréhensible beauté, entretient sa noblesse et sa vigueur, y fait circuler la force et la vie. [...] Ce sang, reçu dans un cœur bien disposé, chasse les démons et les tient éloignés de nous, appelle en nous les anges et le Seigneur des anges. Oui, les démons fuient à la vue du sang divin, et les anges accourent. Il a de ses flots purifié le monde entier. [...] Ce sang est le salut de nos âmes : il les purifie, il les embellit, il les enflamme, il

rend notre intelligence plus brillante que le feu, il donne à l’âme un éclat plus vif que celui de l’or ; en se répandant sur la terre, il nous ouvre l’accès du ciel. Redoutables sont les mystères de l’Eglise, formidable est l’autel ! Ce sang était jadis figuré par les sacrifices constamment offerts sur les autels, par les immolations légales. Ici, c’est le prix de l’univers ; c’est à ce prix que le Christ a racheté l’Eglise, c’est de cet or spirituel qu’il l’a toute embellie. Quand on achète des esclaves, on donne de l’or, c’est encore avec de l’or qu’on les pare : le Christ nous achète et nous pare avec son sang.

*Saint Jean Chrysostome, 46<sup>ème</sup> homélie sur l’Evangile de saint Jean (§ 2 à 4)*

« Je m’adresse à vous qui recevez les saints mystères, et de plus à vous qui les administrez. Vous aussi, vous avez besoin d’entendre de telles instructions, afin que vous appreniez à distribuer ces dons avec autant de discernement que de zèle. Ce n’est pas un léger supplice qui vous est réservé, si vous admettez à la table sainte quelqu’un dont vous connaissez la perversité. Il vous sera demandé compte de ce sang divin. Serait-ce un chef d’armée, un puissant magistrat, celui-là même qui porte au front la couronne, s’il s’approche indignement, repoussez-le ; vous avez une autorité supérieure à la sienne. Si vous étiez chargé de garder pour le troupeau une source pure et limpide, vous ne souffririez pas qu’une brebis dont la bouche serait souillée de fange, penchât la tête et s’abreuvât. Ce n’est pas une source d’eau, mais de sang, la source même de l’Esprit, dont on vous a maintenant confié la garde ; si vous ne manifestez donc pas votre indignation, si vous n’opposez pas de résistance, lorsque vous voyez s’avancer des hommes couverts des plus honteuses souillures du péché, quel espoir de pardon pourrez-vous avoir ? C’est pour que vous exerciez un tel discernement que Dieu vous a honorés du sacerdoce. En cela consiste votre dignité, en cela votre sécurité, en cela toute votre couronne. [...] Quiconque n’est pas disciple ne communie pas ; que nul Judas ne s’avance,

s’il ne veut avoir le sort de Judas. La foule chrétienne est aussi le corps du Christ. Prenez donc garde, ministre des saints mystères, d’exciter la colère du Seigneur, en ne purifiant pas ce corps, en lui donnant un glaive au lieu de nourriture. Alors même que ce serait par ignorance ou par folie qu’un homme s’approcherait, arrêtez-le, ne craignez pas ; craignez Dieu, et non l’homme. Si vous craignez l’homme, vous ne serez pas plus pour lui qu’un objet de risée : si vous craignez Dieu, vous vous rendez respectable aux hommes. Le courage vous manque-t-il, amenez-moi le téméraire, je saurai bien l’arrêter. J’aimerais mieux perdre la vie que donner le sang du Seigneur à celui qui n’en est pas digne ; répandre mon propre sang, que livrer de la sorte le sang divin. Si, malgré votre vigilance et votre attention, vous n’avez pas reconnu l’indigne, vous n’avez rien à vous reprocher. Tout ce que nous avons dit regarde les pécheurs manifestes.

« En parlant de la sorte, je n’entends pas seulement que nous repoussions et séparions les indignes, j’entends aussi que nous travaillions avec tout le soin possible à les corriger, pour les amener ensuite au divin banquet. Ainsi nous nous rendrons Dieu propice, nous engagerons beaucoup de nos frères à communier dignement, et nous serons abondamment récompensés de notre zèle et de notre sollicitude à l’égard du prochain. »

*Saint Jean Chrysostome, 82<sup>ème</sup> homélie sur l’Evangile de saint Matthieu (§ 6)*

## COURRIER DES LECTEURS

### ENCORE DES REMERCIEMENTS

♦ « Grand bonjour et très chaleureux merci pour la Lettre à nos frères prêtres. Avec mes félicitations et tous mes encouragements. » (1929)

♦ « Cela fait longtemps que je lis votre lettre avec attention et satisfaction. Je vous remercie de ce lien fraternel que vous voulez entretenir avec "nos frères prêtres". Je regrette que ceux-ci ne vous manifestent pas toujours la même ouverture d'esprit et la même sympathie. » (1924)

♦ « Je reçois régulièrement votre "Lettre à nos frères prêtres"... Elle ose dire ouvertement ce que beaucoup n'osent dire... » (1931)

### DES PLAINTES EN TOUT SENS...

♦ « Je veux vous interpeller sur le fait qui tend à se multiplier... Dans notre paroisse nous sommes face à une bande de laïcs qui gouvernent notre église. Ce sont les laïcs qui décident si un mort aura droit à une messe pour ses obsèques. En l'année de l'Eucharistie prônée par le saint Père on semble ignorer la valeur du sacrifice de la messe!! Que méritent nos défunts?... Ce sont les laïcs qui jugent... Pour moi agir ainsi est un véritable "péché mortel" contre l'Esprit... Les prêtres font un semblant de social... Il

leur faut une journée de vacances par semaine, un mois de vacances en été, etc. "Nous ne sommes plus au temps où le prêtre était corvéable à merci" me disait un confrère qui ne dit pratiquement pas de messe pendant ses vacances car il n'est pas en service! Le curé d'Ars disait: "Laissez ma paroisse sans prêtre, on y adorera très vite les bêtes". Un autre confrère m'a répondu: "Mais il faut évoluer. Il y a longtemps que le curé d'Ars est dépassé!!" Il faudrait le temps et le courage de vous écrire tout ce que j'entends contre notre vie sacerdotale... Comment faire comprendre à nos frères prêtres que la messe est première et que les laïcs comprennent qu'ils ne sont pas prêtres? Les églises se vident... Il paraît que c'est un progrès car les laïcs ont enfin leur place dans la vie de l'Eglise... Ne m'a-t-on pas dit qu'il ne fallait pas prier pour les vocations!! Car s'il y avait des prêtres plus nombreux, nous les laïcs nous n'aurions plus rien à faire!... Merci de votre lettre régulière qui nous aide à avancer. Union de prières. » (1921)

♦ « Ne gâchez pas votre argent en m'envoyant votre lettre qui ne m'intéresse pas et que je ne lis pas!... ou si peu. Et quand je me rappelle ce que vous écrivez à pro-

pos de la loi sur l'homophobie, j'ai envie de gerber! Gardez votre torchon! Si vous imaginiez un peu tout le mal que vous vous faites et que vous faites au monde, vous vous convertiriez à l'Amour sur le champ. Continuez comme ça et vous ne saurez jamais ce que veut dire AIMER. » (1953)

### EUCCHARISTIE ET SACERDOCE

♦ « Le dernier numéro sur le lien étroit et indissoluble qui unit l'Eucharistie et le Sacerdoce est excellent et attire l'attention sur une grave insuffisance de certains prêtres qui se déclarent "éclairés et affranchis" aujourd'hui. En union quotidienne dans la prière. » (âge non connu).

*Ce numéro  
vous a paru intéressant?  
diffusez-le!*

Vous pourrez vous en procurer des exemplaires en écrivant au secrétariat de la Lettre à nos frères prêtres, pour le prix de 2 € l'unité (réduction par nombre, tél. 05 61 74 27 93, HB)

## *Lettre à nos frères prêtres*

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Eglise de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lisons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Abbé P. de La Rocque, Lettre à nos frères prêtres, 2245 av. des Platanes, 31380 Gagnague.

### Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 2 €; Abonnement annuel (4 numéros) : 8 € – pour les prêtres : 4 €

Prénom : ..... Nom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de ..... 8 €

Je parraine . . . prêtres pour leur abonnement annuel ;  
Je verse donc la somme complémentaire de ..... €

Règlement : - par chèque à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres » ;  
- par virement automatique : nous contacter.

Adressez votre courrier à : LNFP – service abonnements – 2245 av. des Platanes, 31380 Gagnague.